

**LABORATOIRE d'ÉTHIQUE MÉDICALE
et MÉDECINE LÉGALE**

Professeur Christian HERVÉ
45, rue des Saints Pères - 75006 PARIS
Secrétariat 01 42 86 41 32/20 89 - Fax 01 42 86 41 33

DIPLOME D'UNIVERSITÉ de 3^{ème} CYCLE

VICTIMOLOGIE**2009/2010**

Coordinateurs de l'enseignement : Dr. Gérard LOPEZ, Dr Louis JEHEL, Dr. L. MAGNIER
Comité pédagogique : C Hervé, Maurice Cusson, G Lopez ; L Jehel, P Louville, S Tzitzis, G Bernard, C Boussaingault, MF Casalis, avec la participation de l'INAVEM, du CNIDFF, du collectif féministe contre le viol, de l'Observatoire de la violence du CG 93

Ce diplôme a pour objectif l'enseignement scientifique de la victimologie, le développement de la recherche dans ce domaine et la promotion de cette nouvelle discipline. Pour la première fois cette année, la criminologie est **enseignée par les criminologues de l'École de Criminologie de l'Université de Montréal.**

La préparation de ce diplôme constitue un complément de formation utile à tous ceux qui, professionnellement, approchent les victimes.

Il s'adresse aux professionnels de santé (médecins, psychologues, psychiatres, personnels infirmiers), aux juristes (avocats, magistrats), aux travailleurs sociaux, aux personnels du secteur associatif, aux policiers. Cette formation peut s'intégrer dans un cursus universitaire classique ou s'inscrire dans les actions de formation continue que proposent, à leurs personnels, les organismes de secteurs publics et privés.

ENSEIGNEMENT

Il est assuré par des professeurs d'Université, des médecins psychiatres, des psychologues, des magistrats, des avocats et des criminologues. L'enseignement théorique commence dès le premier trimestre de l'année universitaire. La présence au cours est facultative mais vivement conseillée.

Cet enseignement est consacré à la victimologie clinique et à l'étude des concepts criminologiques, juridiques et psychotraumatologiques. Il est sanctionné par un examen de fin d'études comportant une épreuve écrite (fin juin)

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études comportant : la rédaction d'un mémoire + une épreuve écrite (fin juin), une épreuve orale (courant septembre). **Une seule session annuelle.**

Un stage pratique, **de 3 jours minimum**, dans un service médico-judiciaire, un service d'aide aux victimes ou un centre de soins spécialisés est **obligatoire.**

PROGRAMME

Le programme détaillé peut être consulté sur le site : www.parisdescartes.fr

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- les titulaires d'un diplôme français d'Etat de docteur en médecine ;
- les titulaires d'un diplôme de médecine d'un pays étranger en fin de cursus ;
- les psychologues titulaires d'un D.E.S.S. de psychologie ou d'un master équivalent ;
- les candidats inscrits au D.E.S.C. de médecine légale ou en deuxième année de D.E.S. de psychiatrie ;
- les avocats, les magistrats et les juristes titulaires d'une maîtrise en droit ou d'un master équivalent ;
- les professionnels justifiant d'une pratique en victimologie, sur proposition du Directeur du Laboratoire d'Ethique et Médecine Légale, après avis de la commission pédagogique.

Les étudiants désirant s'inscrire doivent adresser **une lettre de motivation avec C.V.**, par courrier ou fax, au Directeur du Laboratoire d'Ethique Médicale et Médecine Légale (voir adresse ci-dessus) ou par e-mail à : nadia.anglio@parisdescartes.fr.

Un dossier permettant d'effectuer une inscription sera adressé aux étudiants par le secrétariat de l'UFR Biomédicale.

DROITS D'ENSEIGNEMENT

Formation initiale : 900 euros + droits d'inscription

Formation continue : 1650 euros + droits d'inscription

(Possibilité de prise en charge par un employeur au titre de la formation continue)